

Chers amis adhérents (es)

Vous avez reçu récemment le bulletin de liaison de notre association.

Sur décision du Président National, le secrétaire général à adresser à tous les directeurs et directrices des ONAC-VG de vos délégations respectives Ce bulletin de liaison, leur permettant de voir l'évolution de notre association.

Il en a été de même à l'adresse de Madame la Directrice nationale de L'ONAC-VG à PARIS et lui demandons par ce courrier une entrevue à l'hôtel des Invalides à PARIS (courrier joint à ce document.

Nous espérons et souhaitons avoir une réponse positive de sa part.

Le Président LECOQ



**ASSOCIATION NATIONALE
DES PUPILLES DE LA NATION
ORPHELINS DE GUERRE OU DU DEVOIR**

Le Président, André LECOQ

Madame la directrice Nationale de l'ONAC-VG,

Notre association Nationale, comptant actuellement 2450 adhérents(es) a édité un bulletin de liaison, « les oubliés de l'histoire », dont vous trouverez un exemplaire avec ce courrier. Ce bulletin nous permet d'informer nos adhérents des évolutions de notre dossier principal, d'obtenir une reconnaissance aussi bien morale que pécuniaire, au même titre que toutes les catégories de pupilles, orphelins de guerre dont le ou les parents sont « MORTS POUR LA FRANCE » (inscription sur l'Etat civil de chacun).

En juillet de cette année, des sénateurs ont déposé une proposition de LOI sur un recensement Annuel de tous les pupilles, orphelins de guerre, ce que nous réclamons depuis 2002 date de création de notre Association. Après de moultes courriers à Madame la secrétaire d'Etat auprès des anciens combattants et victimes de guerre, ses réponses ont toujours étaient des copiés-collé, évoquant que notre catégorie ne rentre pas dans le cadre de la « barbarie nazie » et que nous sommes encore bien TROP NOMBREUX (200.000) pour obtenir réparation. Comme elle l'a écrit, c'est une question de principe.

Nous ne voulons pas de son avis personnel, mais de celui du Gouvernement actuel. Nos pères qui ont été mobilisés pour chasser l'ennemi de notre territoire ont versé leur sang pour la LIBERTE, au même titre que ceux qui ont pris le maquis ou autres.

Nous sommes ressortissants des ONAC-VG dans chacun de nos départements. Le Conseil d'Administration présente, à chaque fois qu'il est sollicité, des dossiers d'aides pour nos adhérents qui se trouvent dans la précarité ou des situations financières imprévues. Merci pour cette aide.

Nos parents, s'ils étaient revenus de la guerre, percevraient « la retraite du combattant » sans aucune restriction de l'Etat. Alors pourquoi cette petite « pension » ne nous reviendrait pas de droit en juste reconnaissance. Nous sollicitons de votre grande bienveillance pour nous accorder une entrevue à l'hôtel des Invalides – 129 rue de Grenelles à PARIS. En vous remercions à l'avance

Je vous prie de croire, Madame la directrice générale de l'ONAC-VG à l'expression de notre profond respect.

Le secrétaire général

Le président National